

Conseil Municipal

Séance 2024-07 – Lundi 19 Août 2024

Procès-Verbal

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf du mois d’août à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Burie, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle de Réunions en Mairiede Burie, sous la présidence de Monsieur Gérard PERRIN, Maire.

*Date de convocation du Conseil Municipal* : 07 Août 2024

*Présents* : (10) MM. Gérard PERRIN (*Maire*), Patrick ANTIER (*1er Adjoint*), Jean-Paul ROULLIN (*3ème Adjoint*), Mme Nelly GAUTHIER, MM. Joël LAVERGNE (Conseiller Municipal Délégué), Patrick MAILLOT, Serge REMY, Sébastien ROI-SANS-SAC, Mme Nathalie SUIRE, M. Bernard VACHON.

*Absents Excusés* : (02) Mme Marie-Christine GILARDIN (*2ème Adjointe*) (Procuration à Joël Lavergne). M. Stéphan SIMONNEAU (Procuration à Gérard Perrin).

*Absentes* : (03) Mmes Stéphanie BARBASTE, Magalie FOURNIER, Nathalie SIRRE-LAMBERT.

Monsieur Patrick Antier est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Installation d’une Conseillère Municipale
2. Commissions Communales ⇨ Actualisation des Membres
3. Commission Aide-Sociale ⇨ Actualisation des Membres
4. Commission de Contrôle de la Liste Electorale ⇨ Actualisation des Membres
5. Budget Principal Commune ⇨ Décision Modificative Budgétaire n° 1/2024
6. Informations & Questions Diverses-



***Délibération n° 20240819-01***

*Installation d’une Conseillère Municipale*

Monsieur le Maire expose que cette première délibération relève plus d’une information que d’une véritable délibération puisque non soumise au vote. Il s’agit simplement d’installer une nouvelle Conseillère Municipale dans ses fonctions, comme l’impose la règlementation.

Vu le Code Electoral, et notamment l’Article L. 270 ;

Vu la démission de Madame Babette Schneider, Conseillère Municipale, à effet au 15 Juillet 2024 ;

Considérant que conformément aux dispositions de l’Article L. 270 du Code Electoral qui stipule « *Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit* » ;

Considérant que la Conseillère Municipale venant sur la liste « Agir Ensemble pour Burie » immédiatement après le dernier élu est Mme Nathalie Suire. Madame Nathalie Suire est donc installée dans ses nouvelles fonctions de Conseillère Municipale.

Monsieur le Maire précise que le tableau du Conseil Municipal ci-annexé s’en trouve donc modifié.

*Après en avoir délibéré,* le Conseil Municipal de la Commune de Burie :

* Prend acte du nouveau tableau des membres du Conseil Municipal.

*Votes* Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00





***Délibération n° 20240819-02***

*Commissions Communales ⇨ Actualisation des Membres*

Monsieur le Maire rappelle que Madame Babette Schneider était membre de plusieurs Commissions Communales : *Appel d’Offres - Jumelage - Personnel – Cimetière / Etat-Civil – Vie Scolaire – Action Sociale – Commerce / Artisanat – Site Internet / Bulletin Municipal / Panneau Lumineux*. Il n’y aucune obligation, à la Conseillère Municipale nouvellement nommée, de reprendre les mêmes commissions.

Monsieur le Maire rappelle également qu’il avait été décidé, lors de la constitution de ces commissions communales, qu’elles soient composées de 3, voire 4 membres, maximum.

Il convient donc de redéfinir les membres de ces Commissions Communales existantes.

*Après en avoir délibéré,* le Conseil Municipal de la Commune de Burie :

* Décide la composition des Commissions Communales telles que mentionnées sur la tableau joint en annexe.

*Votes* Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00



***Délibération n° 20240819-03***

*Commission Aide-Sociale ⇨ Actualisation des Membres*

Il convient d’actualiser les membres de la Commission Aide-Sociale mentionnés sur la dernière délibération n° 20220221-03, en date du 21 février 2022, dont Mme Babette Schneider, démissionnaire, était membre. Cette Commission Aide-Sociale est composée à part égale de trois membres du Conseil Municipal et de trois membres extérieurs, soit :

*Membres du Conseil Municipal* **◊** M. Patrick Antier, 1er Adjoint,

**◊** Mme Magalie Fournier,

**◊** Mme Nathalie Suire,

*Membres extérieurs au Conseil Municipal* **◊** Mme Catherine Brossard,

**◊** Mme Fabiola Brun,

**◊** Mme Maïlys Dubois.

*Après en avoir délibéré,* le Conseil Municipal de la Commune de Burie :

* Acte la composition de la Commission Aide-Sociale.

*Votes* Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00



***Délibération n° 20240819-04***

*Commission de Contrôle de la Liste Electorale ⇨ Actualisation des Membres*

Considérant la délibération du Conseil Municipal n° 20230612-08 en date du 12 Juin 2023 désignant les membres de la Commission de Contrôle des Elections pour une durée de 3 ans, la démission de Mme Babette Schneider à effet au 15 juillet 2024, il convient de nommer M. Stéphan Simonneau, en application de la réglementation.

Ainsi, la Commission de Contrôle de la Liste Electorale est désormais composée des membres suivants :

* Mme Nelly Gauthier
* M. Serge Remy
* M. Stéphan Simonneau
* Mme Stéphanie Barbaste
* M. Sébastien Roi-sans-Sac

*Après en avoir délibéré,* le Conseil Municipal de la Commune de Burie :

* Prend acte de la nouvelle composition de la Commission de Contrôle de la Liste Electorale.

*Votes* Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00



***Délibération n° 20240819-05***

*Budget Principal Commune ⇨ Décision Modificative Budgétaire n° 1/2024*

En vertu de la délibération du Conseil Municipal n° 20231120-03, en date du 20 novembre 2023, relative à l’application de la fongibilité des crédits sur le référentiel budgétaire et financier de la M. 57, Monsieur le Maire porte à connaissance de l’assemblée les décisions suivantes :

1. *Virement de Crédit n° 1, en date du 09 juillet 2024*, en section d’investissement, portant sur le mandatement d’une facture Sedi (Registres Administratifs & Etat-Civil)

Art. 2116 (21) Op. 289 – Cimetière - 596.27 €

Art. 21611 (21) Op. 313 – Reliures Registres + 596.27 €

1. *Virement de Crédit n° 2, en date du 30 juillet 2024*, en section d’investissement, portant sur le mandatement d’une facture Nantur (Mise aux Normes Extincteurs Restaurant du Cœur)

Art. 21521 (21) Op. 317 – Médiathèque - 2 711.63 €

Art. 2188 (21) Op. 310 – Commission de Sécurité + 2 711.63 €

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe qu’un certain nombre de décisions d’investissement actées ultérieurement au vote du Budget Unique Principal 2024 de la Commune doivent être transcrites budgétairement.

*Section d’Investissement Dépenses - Opérations à ajuster*

*Opération 292 - Mise aux Normes Déf. Ext. Contre l’Incendie Prog. 2021 + 3 000.00 €*

* Rese - Devis revu à 17 856 € Ttc

*Opération 301 – Halle Marchande + 6 000.00 €*

* Délib. CM n° 20240527-12 ⇨ Aménagement d’une plateforme pour 10 775 € Ht, soit 12 930 € Ttc, devis Hidreau Btp ;
* Délib. CM n° 20240709-04 ⇨ Modification du busage pour 7 179 € Ht, soit 8 614.80 € Ttc, devis Hidreau Btp.

*Opération 310 – Mise en Conformité Commission de Sécurité + 788.37 €*

* Restaurant du Cœur (Extincteurs + Plan Incendie) Devis Nantur

*Opération 315 – Voirie Communale Prog. 2024 + 3 000.00 €*

* Calculer la Tva sur un devis de voirie

*Section d’Investissement Dépenses - Opérations à créer*

*Opération 319 - Téléalerte + 2 200.00 €*

* Délib. CM n° 20240527-13 ⇨ Système d’Alerte des Population Devis Cii-Télécom

*Opération 320 – Document Unique Evaluation Risques Professionnels + 7 000.00 €*

* Délib. CM n° 20240527-11 ⇨ Devis FocusOn Human

*Opération 321 – Edf « Système de Pilotage Intelligent des Bâtiments » + 45 000.00 €*

* Délib. CM n° 20240709-01 - Devis Edf & Varanceau

*Section d’Investissement Recettes – Subventions allouées à inscrire*

*Conseil Départemental de la Charente-Maritime*

* Travaux de Réfection de la Toiture de la Mairie 35 000 €
* Réaménagement des Abords de la Salle Polyvalente 10 058 €

*Section d’Investissement Dépenses – Equilibre*

* Opération 302 – Eglise - 20 000 €
* Opération 317 – Médiathèque - 1 930.37 €

*Section d’Investissement– Transcription Budgétaire*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Dépenses | | Recettes | |
| Article (Chap.) - Opération | Montant | Article (Chap.) - Opération | Montant |
| 2156 (21) – (Op. 292) – Matériels Incendie & Défense Civile | + 3 000.00 € | 1323 (13) – Cd. 17 – Réfection Toiture Mairie | + 35 000.00 € |
| 2131 (21) – (Op. 301) – Bâtiments Publics | + 6 000.00 € |
| 2188 (21) – (Op. 310) – Mise en Conformité Commission Sécurité | + 788.37 € |
| 2151 (21) – (Op. 315) - Réseaux de Voirie | + 3 000.00 € |
| 2158 (21) – (Op. 319) - Autres Installations Matérielles, Outillages Techniques | + 2 200.00 € |  |  |
| 2188 (21) – (Op.320) – Autres Installations Matérielles, Outillages Techniques | + 7 000.00 € | 1323 (13) – Cd. 17 – Réaménagement Abords Extérieurs Salle Polyvalente | + 10 058.00 € |
| 2181 (21) – (Op. 321) – Installations Générales, Agencements et Aménagements divers | + 45 000.00 € |
| 2131 (21) – (Op. 302) – Bâtiments Publics | * 20 000.00 € |
| 21621 (21) – (Op. 317) – Biens sous-jacents | * 1 930.37 € |
| Total | + 45 058.00 € | Total | + 45 058.00 € |

*Après en avoir délibéré,* le Conseil Municipal de la Commune de Burie décide :

* D’adopter la Décision Modificative Budgétaire ci-dessus.

*Votes* Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00



*Informations Diverses*

*Patrick Antier*

* De nombreuses incivilité constatées depuis une quinzaine de jours, les services de la Gendarmerie, avisés, effectuent régulièrement des rondes.

*Nelly Gauthier*

* Demande si les fontaines et le cimetière ont été nettoyés.

*Patrick Maillot*

* Porte à connaissance des observations sur les tirs du feu d’artifice du 13 juillet 2024 ;
* Informe d’un vol de matériel roulant sur sa propriété, et interroge sur le fonctionnement des caméras de vidéo-protection ;
* Constate des dédales de sacs jaunes en centre bourg du village, évoque des troubles à l’ordre public, et questionne sur les risques pour la santé publique ;
* Souhaite qu’un rappel soit fait aux administrés concernant l’entretien de leur devant de porte, qui n’incombe pas aux services communaux ;
* Signale des dysfonctionnements de l’éclairage public Avenue du Treuil.

*Sébastien Roi-Sans-Sac*

* Informe qu’il y aura une animation autour de l’électricité lors de la Brocante du 08 septembre 2024.

*Bernard Vachon*

* Evoque le Tour Cycliste Charente-Poitou, qui commence demain.



L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 00.

Le Secrétaire de séance, Le Maire,

M. Patrick Antier M. Gérard Perrin

***Récapitulatif des Délibérations de la Réunion du Conseil Municipal***

***Séance n° 2024-07 du 19 Août 2024***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | |  | |
| D.20240819-01 | Installation d’une Conseillère Municipale | |
| D.20240819-02 | Commissions Communales ⇨ Actualisation des Membres | |
| D.20240819-03 | Commission Aide-Sociale ⇨ Actualisation des Membres | |
| D.20240819-04 | Commission de Contrôle de la Liste Electorale ⇨ Actualisation des Membres | |
| D.20240819-05 | Budget Principal Commune ⇨ Décision Modificative Budgétaire n° 1/2024 | |